

## Edito du Maire

### L'avenir des femmes et des hommes passe obligatoirement par l'école

L'éducation est plus qu'un métier, c'est une mission qui consiste à aider chaque personne à s'épanouir et à grandir dans la société qui est la nôtre.

Telle est la mission de nos enseignantes. Elles doivent faire de vos enfants, les Hommes et les Femmes de demain. Ils apprendront tout au long de leur apprentissage scolaire à devenir responsables, fiers de ce qu'ils sont. Ils devront apprendre à affirmer leur personnalité, être tolérants et respectueux des autres et de leurs différences.

C'est la mission que se sont données les enseignantes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Plesder / Les Champs Géraux.

Le RPI a été créé en 1997 sous l'impulsion des deux communes qui souhaitent, d'une part, mettre en place une organisation identique et d'autre part, favoriser l'émergence d'un groupe scolaire plus important en vue d'assurer, surtout, le maintien de nos deux établissements. En 2018, nous avons vu le retour à 4 jours d'école pour les deux communes.

Les enseignantes du RPI savent lier savoir et éducation. Beaucoup de nouvelles lois sont dans les méandres du Ministère de l'Education Nationale. Elles sont conscientes que beaucoup de décisions seront anti petites écoles mais malgré cela elles restent fidèles à leurs convictions. Nos enseignantes restent vindicatives et ont décidé d'organiser une porte ouverte dans chacune de nos écoles afin de faire connaître leur savoir et leurs équipements. George Lucas, Maire des Champs Géraux, et moi-même avons décidé d'être présents, à leur côté, **le 30 mars prochain à compter de 10h jusque 12h**. Un café de bienvenue sera offert à toutes les familles qui viendront à notre rencontre.



Votre maire,  
Evelyne SIMON-GLORY

## INFOS PRATIQUES

[www.plesder.fr](http://www.plesder.fr)

**Mairie** : 02.99.69.44.76

Horaires d'ouverture :

Lundi et Jeudi : 15h-17h30

Mardi, Mercredi, Vendredi :

10h-12h / 15h-17h30

Samedi : 10h-12h

Fermée le samedi en Juillet et Août

**Services Municipaux** :

Salle de Jeunes et de la Culture :

forfait weekend 380€

Cantine : 2,60€/repas

Garderie :

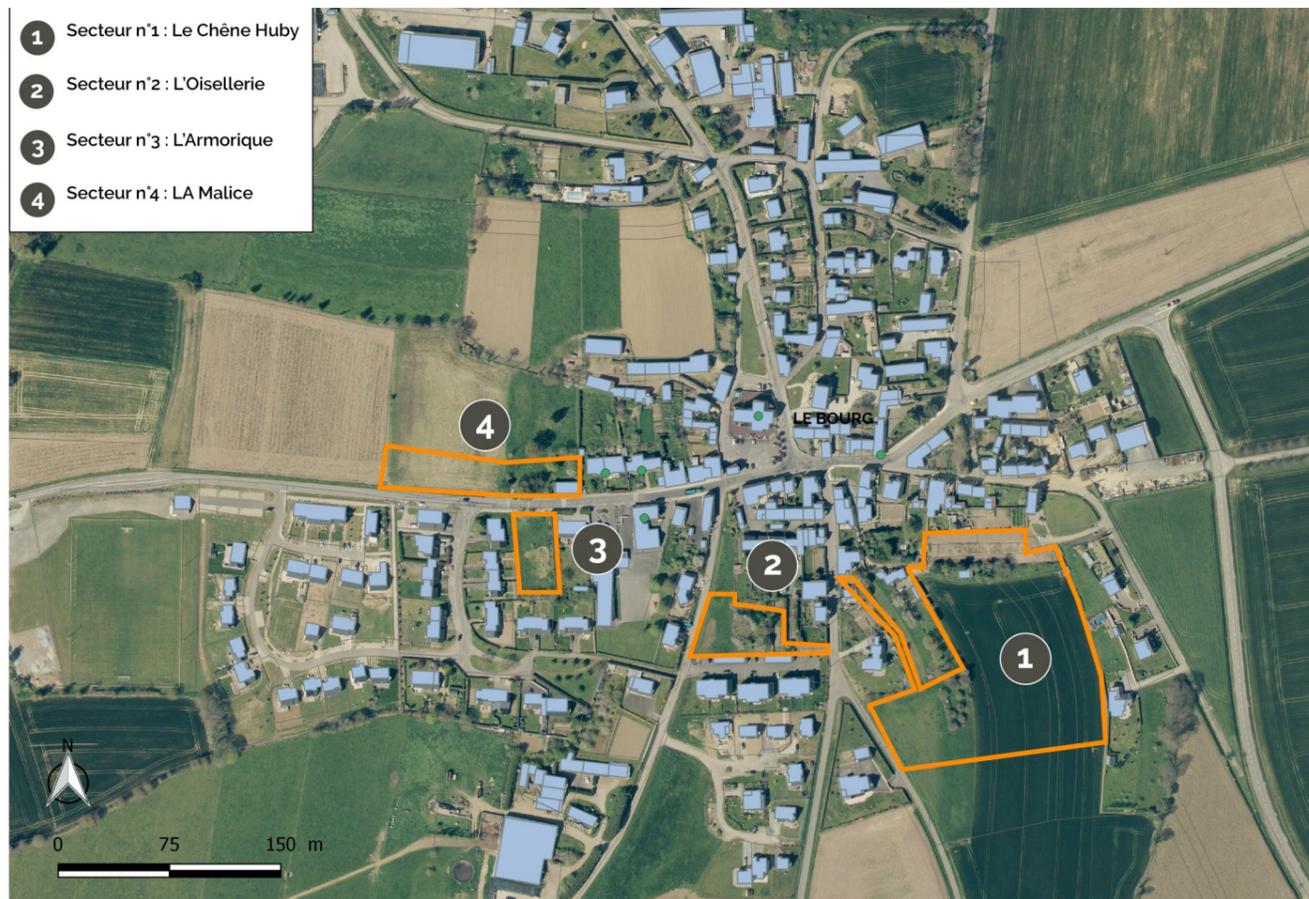
1ère 1/2 heure avec goûter : 1€

1/2 heures suivantes : 0,50€

## Révision du Plan local d'urbanisme: les prochaines étapes

Le Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune est actuellement en cours de révision. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compétence urbanisme a été transférée à la Communauté de Communes Bretagne Romantique, ainsi que la révision du PLU. Le 24 janvier 2019, 40 personnes avaient assisté à la réunion publique qui présentait les grandes orientations du futur PLU (voir ci-dessous).

- 1 Secteur n°1 : Le Chêne Huby
- 2 Secteur n°2 : L'Oisellerie
- 3 Secteur n°3 : L'Armorique
- 4 Secteur n°4 : LA Malice



Le projet sera arrêté en Conseil Communautaire le 11 avril 2019. Cette étape sera suivie d'une consultation des personnes publiques associées (Etat, Chambre d'Agriculture, SCOT...), étape obligatoire pour la validation du projet. Une enquête publique se déroulera ensuite courant septembre. Un commissaire enquêteur recevra alors chaque personne qui souhaiterait formuler des observations. Il sera également chargé de rendre un rapport.

En attendant l'enquête publique, pour toute suggestion ou question concernant le futur PLU, un cahier de recueil des avis est à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

## Règles à respecter

L'été approche et il apparaît opportun de rappeler quelques règles de civisme à respecter.

### Il est strictement interdit de :

- Déposer des déchets ou autres matériaux sur les terrains privés et les espaces publics
- De brûler ses déchets verts
- De stationner son véhicule sur la voie publique aux endroits qui gênent la circulation des piétons et la visibilité pour les autres conducteurs.

### Règlementation sur le bruit :

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuses...), sont autorisés les jours en semaine de 7h à 22h, et les samedis de 8h à 18h30. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

### Plateau multisports :

Des dégradations ont été constatées sur le plateau multisports. Les usagers sont priés de respecter cet équipement.

## Manifestations à venir :

**Super loto** • Pleugueneuc, samedi 30 mars à 20h  
Organisé par le Comité de Jumelage

**Vide grenier** • Dimanche 14 avril dans le bourg toute la journée. Organisé par l'APE

**Chasse aux œufs** • Dimanche 21 avril à 11h, jardin de la Mairie

**Relais des villages** (animations sportives) • Samedi 4 mai. Départ à 13h30 de Plesder

**Fête des 20 ans du jumelage** • Du 30 mai au 1er juin

**Inauguration de la piscine de Combourg** • Juin

**Foyer des jeunes** (méchoui) • Samedi 29 juin, terrain des sports de Plesder

**Fête des écoles du RPI** • Dimanche 30 juin, école de Plesder

Retrouvez toutes les manifestations sur le site internet de la commune et sur Facebook

## Travaux à venir dans le bourg

**A partir de juin 2019** • Travaux d'effacement des réseaux basse tension, d'éclairage public et téléphonique  
Rues Félicité de Lamennais, du Jerzual, Henri de la Messelière et Chemin Champ de Boulin. Les travaux seront réalisés par l'intermédiaire du Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35).

**Courant septembre 2019** • Changement des canalisations d'eau potable  
Rue Félicité de Lamennais. Opération menée par le Syndicat des Eaux.

**Début 2020** • Aménagement de la place de l'Erable et de la rue Félicité de Lamennais  
Aménagement de places de parkings, trottoirs et revêtement de voirie, en collaboration avec le service voirie de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique.

Ces travaux sont susceptibles d'occasionner des perturbations. Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée pendant cette période.

## Elections européennes

Dimanche 26 mai 2019 de 8h à 18h

## Edition n°15 ~ Avril 2019

Directeur de publication : Evelyne SIMON-GLORY  
Conception graphique : Mairie de Plesder  
Edité en 400 exemplaires

# Budget 2019

Par délibération en date du 5 mars 2019, le conseil municipal, à la majorité des voix, a voté les budgets primitifs pour l'année.

Les budgets primitifs fixent les prévisions de dépenses et de recettes en section de fonctionnement et d'investissement pour l'année. Les dépenses et les recettes de chaque section sont votées à l'équilibre.



	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Budget de la commune</b>	544 742,82 €	194 314,82 €	739 057,64 €
<b>Budget assainissement</b>	125 112,65 €	114 420,68 €	239 533,43 €
<b>Budget du lotissement l'Orée d'Armor</b>	56 690,22 €	30 954,86 €	90 645,08 €

## Les impôts locaux :

Le conseil municipal, à la majorité des voix, a décidé de ne pas augmenter les impôts en 2019.

	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019
Taxe habitation	15,32 %	15,63 %	15,63 %
Taxe foncier bâti	17,91 %	18,27 %	18,27 %
Taxe foncier non bâti	46,64 %	47,57 %	47,57 %

# Les budgets clés 2019

## 150 €

C'est la somme que le conseil municipal a décidé d'allouer à chaque association plesdéroise en place depuis plus d'un an, pour les aider à mener à bien leurs actions au profit de la population.

## 5 000 €

C'est la somme versée chaque année à la commune de Pleugueneuc pour participer au fonctionnement de sa bibliothèque et permettre aux plesdérois de bénéficier des mêmes conditions tarifaires que les habitants de Pleugueneuc.

## 7 000 €

C'est le budget de fonctionnement alloué chaque année à l'école de Plesder depuis 2017 pour son fonctionnement (achat de fournitures pédagogiques, sorties à la piscine, transport des différentes sorties pédagogiques...).

## 21 000 €

C'est le montant estimé cette année pour le versement à la communauté de communes pour l'exercice des compétences qui ont été transférées : voirie, ADS (Autorisation du Droit des Sols), PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques).

# Office des sports Bretagne romantique

L'office des sports est une association qui vise à soutenir la pratique sportive sur le territoire de la communauté de communes Bretagne romantique.

Son projet de développement se décline en 5 axes :

- soutenir la formation des entraîneurs et des cadres bénévoles des clubs
- favoriser le perfectionnement des licenciés des clubs (stages)
- aider les enfants de 6 - 7 et 8 ans à choisir leur sports (classes multisports)
- conseiller les clubs et les collectivités
- dynamiser la vie sportive du territoire communautaire



Tout au long de l'année, pendant les vacances scolaires, l'association propose des stages sportifs à destination des licenciés ainsi que des journées multisports à destination des non licenciés.

**Envie de découvrir des activités sportives pendant les vacances ?  
Pense à l'office des sports !**

Plus de renseignements sur le site internet <http://club.quomodo.com/osbr>  
Ou en contactant Madame PERRIN au 06.81.35.37.34

# Destruction des nids de frelons asiatiques



**Vous identifiez un nid de frelons asiatiques ?  
C'est simple, contactez directement la Mairie !**

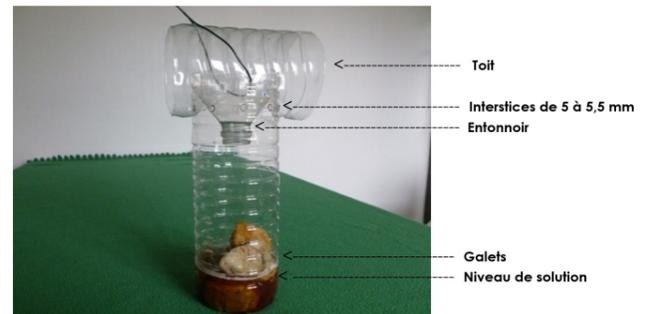
La Mairie envoie alors un agent du service technique sur place pour vérifier s'il s'agit bien de frelons asiatiques. Dans ce cas, la Mairie prend contact avec un prestataire référencé et formé pour faire enlever le nid le plus rapidement possible.



La prestation est gratuite (prise en charge par la commune et la communauté de communes) à condition d'avoir contacté la Mairie. Le piégeage se déroule habituellement à partir de la mi-mars et de la mi-septembre à la mi-octobre suivant l'avancement de la saison.

## Comment fabriquer un piège ?

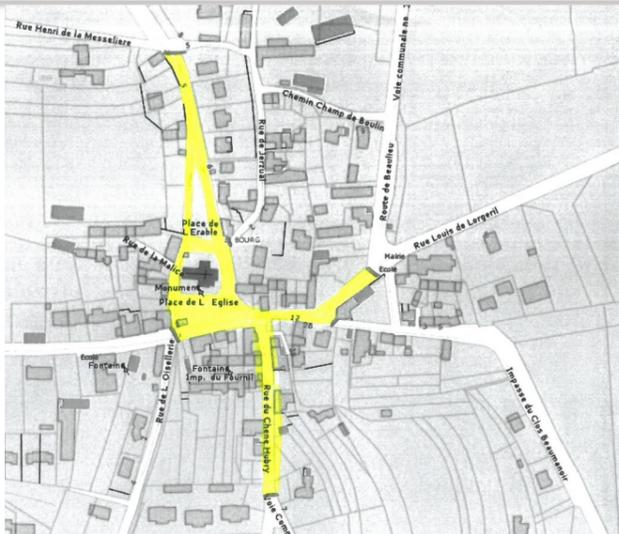
1. Prendre 2 bouteilles en plastique
2. Couper la partie supérieure de la 1ère bouteille pour former un entonnoir
3. Emboîter l'entonnoir dans la seconde bouteille préalablement coupée
4. Récupérer la 1ère bouteille, découper chaque extrémité et former un toit qui s'imbriquera sur l'autre bouteille afin d'éviter que l'eau ne rentre dans le piège
5. Réaliser des petits trous sur le dessus du piège de manière à pouvoir laisser sortir les insectes non ciblés
6. Percer ensuite le piège de 2 trous, y glisser du fil de fer pour pouvoir l'accrocher
7. Mettre éventuellement des galets dans le fonds
8. Insérer l'appât dans le fond du piège : 1 tasse de bière + 1 tasse de sirop de fraise ou framboise + 1 tasse de vin blanc



# Vide grenier

**Attention !  
Circulation  
modifiée  
dans le bourg**

- => Circulation interdite de 6h à 19h.
- => Les riverains sont invités à prendre leurs dispositions concernant l'utilisation de leur véhicule.



**PLESDER**  
AXE RENNES/ST-MALO

**DIMANCHE 14 AVRIL**

**VIDE-GRENIER**



Restauration sur place

# Réservé aux particuliers #  
2,50 € le mètre (3 m mini)  
SUR RÉSERVATION !

**06 80 10 43 42**

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE PLESDER & DES CHAMPS-GERAUX

**PLESDER**  
Chasse à l'œuf  
Dimanche 21 avril 2019



Jardin de la Mairie  
11 heures

**GRATUIT**

Ouvert  
aux Plesdérois(es)  
de 2 à 12 ans,  
accompagnés  
d'un adulte

ORGANISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ EN ASSOCIATION  
AVEC LA COMMISSION JEUNES ET LE FOYER DES JEUNES



★ 51 KM ★  
sur 13 communes  
DÉPART PLESDER  
13:15

Animations  
Buvette  
Galettes-saucisses

Repas Dansant  
Pleugueneuc  
ADULTE 14 €  
ENFANT 6 €



ORGANISÉ  
PAR L'ASSOCIATION  
PLESDER  
RELAIS DES VILLAGES  
PLUS D'INFOS  
**06 72 57 21 79**